



Divorce franco-marocain urgent

Par **yachirro**, le **22/12/2008** à **14:13**

Bonjour ,

De nationalité marocaine ,j'ai mis les pieds on france en 2002 (visa etudiant) ; et en 2005 me suis marié avec une francaise du meme age que moi .

j'eviterai de rentrer dans les detailles , mais depuis un moment , ca se passe mal mal mal , ma femme ne veut plus avancer dans la vie , elle vit pour vivre , elle dit qu'elle est encore jeune , et que je vis comme un vieux !!!! bref on s'en fou un peu des detailles , le problemes mnt , c'est que je suis en attente de la carte de sejour de 10 ans

ce n'est pas les papiers qui m'interessent , sinon je lui aurai deja fais un enfant , mais plus la possibilité de bosser (titre d'un an ou de 10 pour moi c pareil).

donc je ne sais comment proceder , dois je attendre qu'on me file ma carte de 10 ans avant de lancer la procedure de divorce ?

bref , je suis perdu , surtout que depuis un moment elle frequente des mecs et ne rentre que tard la nuit , parfois elle rentre pas du tout

voila , aider moi a mieux vivre cette separation , et dites moi si j'aurai toujours le droit a une carte de sejour ?(au moins d'un an)

Merci d'avance

Par **jeetendra**, le **22/12/2008** à **14:24**

bonjour, lisez mon article sur l'admission au séjour sur accueil d'experatoo, la réponse s'y trouve, cordialement

Par **yachirro**, le **22/12/2008** à **15:14**

bonjour jeetendra et merci pour la reponse.

je suis nouveau sur le forum et je ne vois pas du tout ou pourai-je trouver l'article sur l'admission au séjour ...

Par **jeetendra**, le **22/12/2008** à **15:38**

va sur legavox.fr dans mon blog, bonne lecture